

LA S3 EN BREF

UN REMÈDE ANTI-CRISE

En quête d'un nouveau souffle économique, l'Union Européenne mise sur l'innovation et ses territoires. Pour bénéficier des fonds structurels, chaque région est ainsi appelée à concevoir un « programme de transformation économique » capable de révéler son potentiel sur les 15 à 30 prochaines années. Cette stratégie de spécialisation intelligente repose sur trois principes :

- # La concentration des ressources sur un nombre limité de priorités, d'activités et de secteurs technologiques, qui disposent d'une masse critique ou d'un avantage compétitif.
- # La différenciation : passer d'une logique d'imitation à la constitution d'une offre singulière, fondée sur les spécificités locales
- # L'intégration : renforcer l'ouverture de l'économie aux échanges mondiaux et sa capacité d'exportation.

UNE AMBITION PARTAGÉE

La Réunion a saisi cette opportunité pour penser collectivement son avenir. Pendant près de 15 mois, plus de deux cents personnes, issues des mondes académiques, économiques, institutionnels et scientifiques se sont impliqués dans un exercice de prospective territoriale. À travers des ateliers et des contributions, elles ont interrogé notre modèle de développement et dépassé leurs différences et leurs différents pour dessiner une ambition partagée : changer le regard sur La Réunion... Rompre avec les discours fatalistes pour exploiter ensemble nos atouts et les opportunités ouvertes par de grandes évolutions mondiales et faire de La Réunion, la plateforme européenne d'innovation dans l'océan Indien. L'innovation constitue moins une fin qu'un moyen : l'objectif de la S3 est de répondre aux enjeux actuels et futurs de notre territoire, en développant des produits et des solutions exportables, génératrices d'activités, d'emplois et de lien social.

Trois priorités ont ainsi été retenues :

- # **la bioéconomie tropicale** : miser sur une biodiversité d'exception et les capacités locales pour répondre au défi central du XXI^e siècle : comment préserver et renforcer notre prospérité tout en préservant le patrimoine naturel dont nous dépendons ?
- # **l'e-co-tourisme expérientiel** : innover pour stimuler le secteur en nous positionnant sur les niches de l'éco-tourisme, de l'e-tourisme et du voyage d'expériences et d'émotions
- # **l'agilité territoriale** : innover pour renforcer la résilience de La Réunion face aux défis énergétiques, sanitaires et sociaux, en misant sur le numérique et l'économie collaborative.

UNE STRATÉGIE EN MOUVEMENT

Pour transformer ces intentions en réalisations, nous devons faciliter l'expression des talents du territoire. À côté des plans d'actions sectoriels, la S3 s'attache donc à réunir les conditions les plus propices à la créativité, l'entrepreneuriat et l'innovation. D'une part, par la mobilisation de financements importants – 50% des fonds FEDER en faveur de la recherche-innovation, du numérique, de la compétitivité et de la transition énergétique. D'autre part, par un plan d'action horizontal qui vise le renforcement de nos capacités collectives, le rapprochement des acteurs et l'amélioration du dispositif d'accompagnement des projets.

INNOVONS
La Réunion



Nexa - 62, bvd du Chaudron
97491 Sainte-Clotilde La Réunion

Tél. : 0262 20 21 21

contact@innovonslareunion.com

www.innovonslareunion.com



Ce document est co-financé par l'union Européenne. L'Europe s'engage à La Réunion avec le FEDER – Fonds Européen de Développement Régional



INNOVONS
La Réunion

STRATÉGIE DE SPÉCIALISATION INTELLIGENTE DE LA RÉUNION



Le mot du
Président du
CRI

« Il n'y a pas de vent favorable pour le marin qui ne sait pas où il va » disait Sénèque.

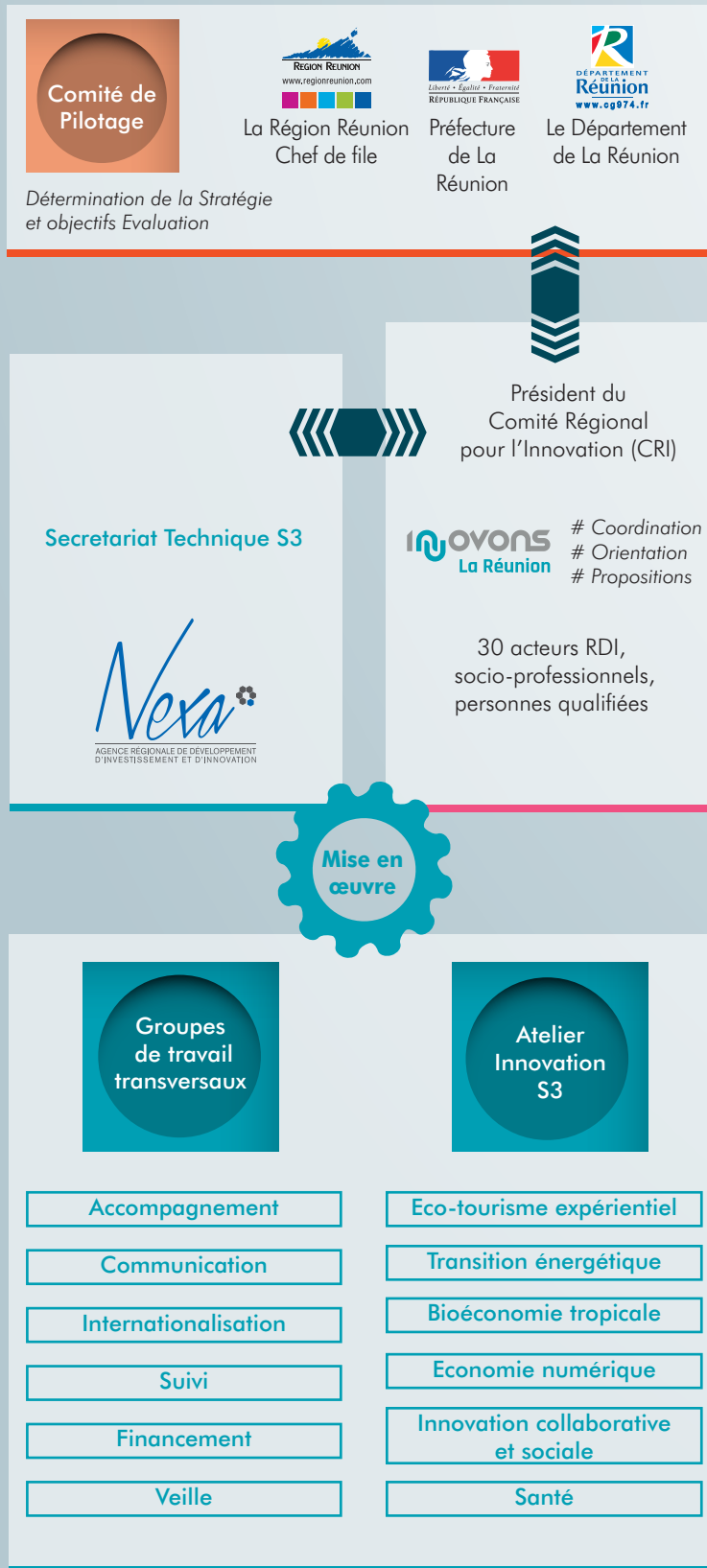
Pour La Réunion cette situation d'errements n'est plus le cas... Elle dispose maintenant d'une boussole et même d'un cap : la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) ! Ce document de planification stratégique, prenant le relais de la Stratégie Régionale d'Innovation (SRI) écrite en 2010, peut être d'abord considéré sous son angle formel : le levier conditionnant l'obtention des fonds européens (PO 2014-2020) par le respect des objectifs fixés par l'union Européenne dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 ». Mais ce document peut aussi être vu ensuite sous un angle plus large : celui d'une ambitieuse transformation territoriale à laquelle nous devons associer La Réunion.

Cette transformation nous devons la réaliser avec célérité car dans un Monde en mutation accélérée, notre capacité d'adaptation est mise à rude épreuve. Nous devons donc, dans ce cadre, accompagner l'évolution des secteurs qui font aujourd'hui notre économie tout en les préparant aux nouveaux enjeux et nouveaux paradigmes. Simultanément, nous devons aussi consolider les nouveaux relais de croissance ayant pour carburant l'économie de la connaissance irriguant les domaines aussi vastes que la bioéconomie, le tourisme expérientiel, l'économie digitale, les solutions en santé, les solutions énergétiques, l'environnement et le vivre ensemble.

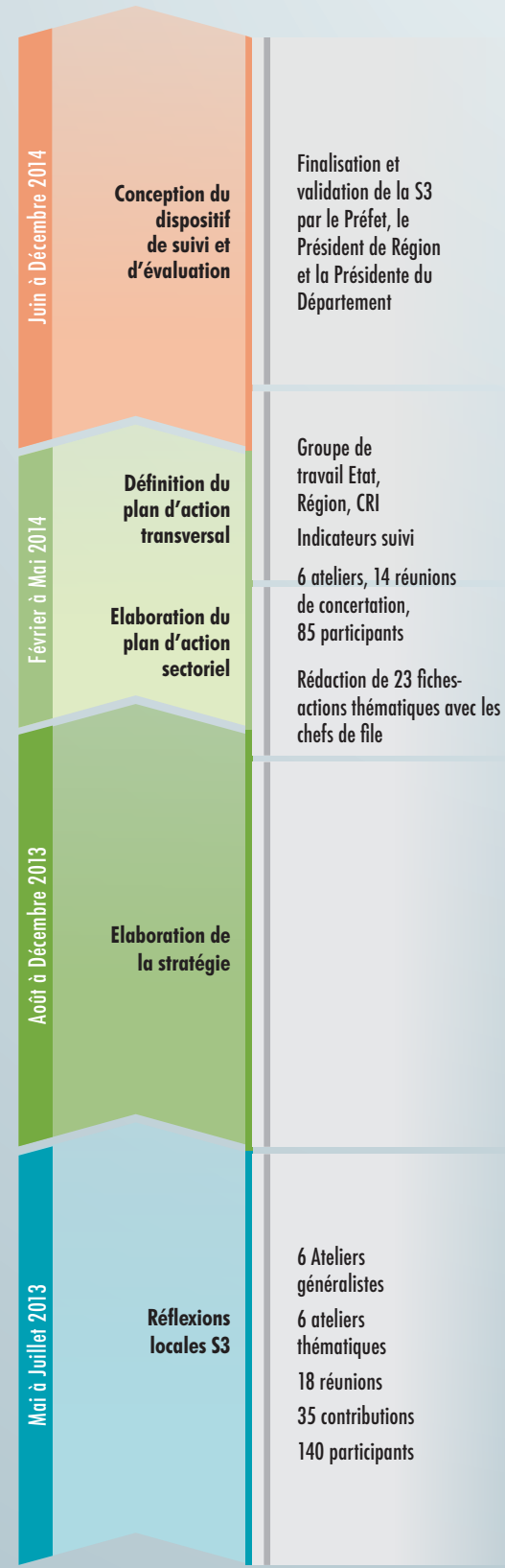
La S3, bien plus qu'une simple feuille de route, est avant tout un catalyseur de développement. Durant les cinq prochaines années, elle devra guider nos choix d'investissements afin de projeter notre territoire sur une trajectoire de croissance régulière, équilibrée et sécurisée. Cette attitude proactive est un levier indispensable pour offrir à notre territoire les outils indispensables lui permettant ainsi de relever les défis des deux prochaines décennies et ce faisant bénéficier d'un développement durable d'ici à l'horizon du milieu de ce siècle.

Philippe JEAN-PIERRE
Président du Comité Régional
pour l'Innovation de La Réunion

SCHÉMA SIMPLIFIÉ DE LA GOUVERNANCE S3



LA S3 DE LA RÉUNION



VERS UNE TRANSFORMATION DU TERRITOIRE RÉUNIONNAIS

